

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Projet d'ordre du jour

Mercredi 29 janvier 2025 (10h00 – 13h30 CET)

Copa Cogeca (Salle de réunion A), Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

10h00 Mot de bienvenue du Président, Julien Lamothe

10h05 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (17.09.24)

10h10 Points d'action

- État d'avancement des actions de la dernière réunion - informations

10h15 Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE

- Présentation de l'édition 2024 par Raúl Prellezo (Président du GTE du CSTEP)
- Échange de vues
- Voie à suivre

11h00 Observatoire européen des marchés de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)

- Vue d'ensemble du programme de travail 2025 par un représentant de la Commission (MARE A4)
- Échange de vues
- Voie à suivre

11h30 *Pause*

11h45 Critères de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture

- Mise à jour sur le test de l'outil de critères de durabilité par Gerd Heinen (MARE A4)
- Examen d'une nouvelle proposition de projet d'avis sur l'élaboration d'indicateurs de durabilité des pêcheries par le CSTEP
- Voie à suivre

12h30 Organisation commune des marchés

- Présentation de la section « Organisations de producteurs » de l'étude en cours sur l'organisation commune des marchés commandée par la DG MARE par le consultant externe
- Échange de vues
- Voie à suivre



13h00 Organisations de producteurs

- Échange de vues sur l'atelier sur les organisations de producteurs (28 janvier 2025)
- Voie à suivre

13h20 Toute autre affaire

13h25 Résumé des mesures de suivi

13h30 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information	Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE	Le rapport est publié chaque année par le FSTEP et donne un aperçu complet de la structure et des performances économiques des flottes de pêche de l'UE. Auparavant, le CCM avait adopté un avis contenant des suggestions pour le cadre de référence. Il est d'usage de faire une présentation du rapport.	Présentation du rapport par le Président du Groupe de travail d'experts. Décision sur la voie à suivre (p. ex., lancement d'un questionnaire pour préparer un avis sur le mandat de la prochaine édition)	- Avis MAC - Rapport du CSTEP
Information	EUMOFA	EUMOFA est un outil d'information sur le marché du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, développé par la Commission européenne. Dans le cadre du programme de travail annuel, le MAC s'est engagé à fournir un avis sur le programme de travail de l'EUMOFA, y compris des suggestions d'études de cas et de discussions.	Présentation du programme de travail 2025 de l'EUMOFA par un représentant de la DG MARE. Décision sur la marche à suivre (p. ex., plus tard dans l'année, lancement d'un questionnaire pour préparer un avis)	- EUMOFA - Avis MAC
Considération	Critères de durabilité	À la demande de la DG MARE, le STEC a développé des critères et des indicateurs de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Le dernier rapport s'est concentré sur trois indicateurs spécifiques à la pêche (impact sur les fonds marins, impact sur les stocks ciblés, impact sur les espèces sensibles), qui seront intégrés dans un outil volontaire. Lors de la réunion du 17 septembre 2024, un accord a été conclu sur un projet d'avis sur l'élaboration des indicateurs de durabilité des pêches, mais le Comité exécutif a conclu que des travaux supplémentaires étaient nécessaires. Un questionnaire a été distribué afin de recueillir des commentaires en vue d'une nouvelle proposition de	Mise à jour sur la mise à l'essai de l'outil de critères de durabilité par un représentant de la DG MARE. Examen de la nouvelle proposition de projet d'avis sur l'élaboration d'indicateurs de durabilité des pêches.	- Rapport du CSTEP - Projet d'avis (par e-mail / espace membre)

		projet d'avis. De plus, MARE A4 a mis en place un groupe pour tester le nouvel outil.		
Information	Organisation commune des marchés	À la suite du rapport sur le fonctionnement de l'Organisation commune des marchés, la DG MARE a commandé une étude sur les dispositions relatives aux organisations professionnelles et à l'information des consommateurs. L'étude contribuera à l'évaluation en cours de la politique commune de la pêche.	Présentation de l'étude en cours dans le cadre de la section sur les organisations de producteurs par un membre du consortium de consultants externes.	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de recommandation - Avis MAC - Rapport du CMO
Décision	Organisations de producteurs	En 2023, le MAC a adopté un avis sur la sensibilisation au rôle des organisations de producteurs et s'est engagé à organiser un atelier. Un atelier a été organisé par le MAC et le SWWAC le 28 janvier 2025. L'un des objectifs de l'atelier est d'élaborer un avis sur le fonctionnement des organisations de producteurs et la mise en œuvre des plans de production et de commercialisation.	Échange de vues sur les résultats de l'atelier. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'un avis).	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier - Mandat